

Cycle terminal de la série scientifique

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie

NOR : MENE1300396A

arrêté du 7-1-2013 - J.O. du 23-1-2013

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 27-1-2010 modifié ; avis du CSE du 13-12-2012

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie au cycle terminal de la série scientifique (S) est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2014-2015 pour la classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 7 janvier 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Annexe

Histoire-géographie - classe de première - série S

Préambule

La classe de seconde a permis, sur la base des acquis du collège et dans le prolongement des démarches qui y avaient été initiées, de mettre en œuvre une approche plus synthétique et problématisée, caractérisée par la recherche du sens et l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, répondant aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles, communes à l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Les programmes de la classe de première permettent d'approfondir cette approche, qui s'inscrit dans les objectifs d'apprentissage du lycée, et de renforcer la culture et les outils intellectuels indispensables à la construction d'un citoyen éclairé du XXI^{ème} siècle.

Ils sont conçus en cohérence avec ceux de la seconde.

Dans la continuité et la complémentarité avec eux, ils donnent des clés de compréhension du monde contemporain et des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent. L'histoire et la géographie donnant conjointement ces clés de compréhension, la parité horaire prévue entre les deux disciplines doit être respectée.

Les démarches s'inscrivent également dans la continuité de celles mises en œuvre en seconde :

- les études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire y occupent une place importante ;

- les technologies de l'information et de la communication doivent jouer un rôle croissant ;

- le professeur doit exercer pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a notamment la possibilité de construire son propre itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Les capacités et les méthodes, présentées dans le tableau qui suit, figurent explicitement parmi les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire du lycée et à chacun des enseignants d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser leur progressivité au fil de l'année de première et de construire des situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

Comme en seconde, cette maîtrise est indissociable de celle des connaissances.

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1) Identifier et localiser

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique

2) Changer les échelles et mettre en relation

- situer un événement dans le temps court ou le temps long
- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1) Exploiter et confronter des informations

- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

2) Organiser et synthétiser des informations

- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description

3) Utiliser les TIC

- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique

- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

HISTOIRE

Questions pour comprendre le vingtième siècle

Le programme d'histoire de la classe de première est conçu en cohérence avec celui de la classe de seconde :

- il est dans son prolongement chronologique : consacré au XX^{ème} siècle, il prend la suite d'une mise en perspective sur le temps long, de l'Antiquité au XIX^{ème} siècle ;
- il se situe également dans sa continuité en termes d'objectifs d'apprentissage, tant sur le plan des connaissances à acquérir que sur celui des capacités et des méthodes à approfondir.

Ce programme présente de réelles complémentarités avec celui de géographie ; on exploitera donc toutes les possibilités de croisement.

Le fil conducteur du programme

Des questions indispensables à la compréhension de l'histoire du monde au XX^{ème} siècle constituent la trame de ce programme.

En ce début du XXI^{ème} siècle, il est possible d'avoir une vue globale et synthétique sur le siècle précédent et ainsi de concevoir une nouvelle approche thématique. Les questions qui structurent les programmes, centrées sur la compréhension du XX^{ème} siècle, sont mises en perspective sur une plus longue durée lorsque cela s'avère pertinent (ainsi, une bonne compréhension des mutations des économies et des sociétés nécessite une étude s'étendant du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours).

Pour traiter le programme

Le programme comporte huit questions organisées en trois thèmes.

Deux éléments essentiels visent à faciliter la mise en œuvre des questions :

- afin de délimiter clairement ce qu'il convient de traiter, chacune des questions est problématisée de façon précise, comme dans le programme de seconde ;
- des études significatives et mises en perspective (démarche déjà introduite au collège et en classe de seconde) sont proposées non seulement pour écarter la tentation de l'exhaustivité mais aussi pour permettre une mise en œuvre dynamique du programme.

Le professeur doit exercer sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité notamment de construire son propre itinéraire en fonction de son projet pédagogique, en articulant les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

L'approche thématique qui structure le programme doit être fondée sur la mobilisation de repères chronologiques

fondamentaux.

La réflexion critique sur des sources de nature différente, déjà exercée en seconde, doit être approfondie. Parmi ces sources, les différentes formes de production artistiques doivent trouver toute leur place, conformément aux objectifs visés par l'enseignement d'histoire des arts.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 introductif. Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIXème siècle - 6-7 h

Question

Croissance et mondialisation

Mise en œuvre

La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850.
Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire) depuis 1850.

Thème 2. La guerre et les régimes totalitaires au XXème siècle - 17-18 h

Questions

La Première Guerre mondiale

Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste, nazi)

La Seconde Guerre mondiale

La guerre froide

Mise en œuvre

L'expérience combattante dans une guerre totale.

Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités.

Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes.
Les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy.

La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : une étude, Berlin (1945-1989).

Thème 3. La République française face aux enjeux du XXème siècle - 13-14 h

La République, trois républiques

La République et les évolutions de la société française

La République face à la question coloniale

La difficile affirmation républicaine dans les années 1880-1890.
Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération (1944-1946).
Une nouvelle République (1958-1962).

Une étude parmi les quatre suivantes **au choix** :
- la population active française, reflet des bouleversements économiques et sociaux depuis 1914 ;
- la République et la question ouvrière : le Front populaire ;
- l'immigration et la société française au XXème siècle ;
- la place des femmes dans la société française au XXème siècle.

L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations.
La guerre d'Algérie.

En histoire comme en géographie le programme est conçu pour être traité dans un horaire de 36 à 39 heures.

GÉOGRAPHIE

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Le programme de géographie de la classe de première s'inscrit dans la continuité des apprentissages de la classe de seconde, tant par les connaissances, les méthodes et les capacités abordées, les démarches mises en œuvre, que par les références à deux grilles de lecture majeures du monde : la mondialisation et le développement durable.

Très rénové dans sa conception, son organisation et ses problématiques, il apporte une contribution forte à l'évolution des enseignements de la géographie. Il privilégie les approches problématisées, les démarches de découverte, de questionnement et de recherche ; centré autour des questions de gestion territoriale, il revêt une dimension éminemment citoyenne, invitant les élèves à prendre conscience de la dimension stratégique et prospective de tout choix d'aménagement.

On exploitera toutes les possibilités de croisement avec le programme d'histoire.

Le fil conducteur et les logiques du programme

Le fil conducteur du programme consiste en une étude des territoires de la France et de l'Europe dans le contexte de la mondialisation. Il vise d'abord la compréhension par les élèves du fonctionnement de chaque échelon territorial replacé dans un système d'échelles emboîtées. Pour faciliter cette appropriation, le programme propose une nouvelle approche en trois thèmes correspondant chacun à un échelon territorial, du local au mondial. Il invite à des entrées concrètes et dynamiques dans les territoires, suscitant des interrogations sur leur organisation, les conditions de leur développement et sur les acteurs qui interviennent dans leur aménagement et leur gestion.

La mondialisation constitue une toile de fond de l'ensemble du programme. Du local à l'Europe, dans chaque question abordée, on met en évidence ses logiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires.

Chaque thème doit être aussi l'occasion de réactiver les problématiques du développement durable, appliquées aux territoires

français et européen.

Pratiquer et maîtriser les démarches et les outils de la géographie

Le programme de première doit permettre aux élèves de se familiariser avec les différents outils et documents de l'aménagement et du développement à toutes les échelles territoriales et d'apprendre à les utiliser. Il apparaît notamment indispensable d'exploiter les ressources des sites locaux, régionaux, nationaux ou européens qui proposent un grand nombre de données pour étudier les réalités territoriales.

Dans ce programme, les approches cartographiques sont essentielles. Les élèves seront exercés à la réalisation de croquis et de schémas des principaux territoires abordés.

D'une manière générale, le programme invite à recourir le plus possible aux Tice.

Pour traiter le programme

Le programme comporte six questions organisées en trois thèmes. Le premier thème apporte un éclairage renouvelé sur la compréhension des territoires de proximité (commune, structures intercommunales, département) ; il vise à donner aux élèves les outils d'analyse d'un territoire, démarche qui sera ensuite transposée dans les autres études territoriales ; il sera donc abordé en début d'année. Il peut être l'occasion de rencontres d'acteurs et d'observations ou de recherches sur le terrain, lors de sorties de classe, ou d'enquêtes conduites par les élèves, ces travaux pouvant s'étaler pendant toute une partie de l'année scolaire. Le thème 2 vise à mettre en évidence les choix d'aménagement et la politique de développement du territoire de la France.

Les thèmes 2 et 3 et les questions qui les composent peuvent être traités dans un ordre différent en fonction du projet pédagogique du professeur ou de l'équipe pédagogique de la discipline.

Le programme de première accorde une place substantielle aux études de cas ; selon la même démarche qu'en classe de seconde, celles-ci doivent avoir une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 introductif. Comprendre les territoires de proximité - 7-8 h

Question

Approches des territoires du quotidien

Mise en œuvre

Une étude de cas **au choix** :

- un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée ;
- la région où est situé le lycée.

Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires.

Thème 2. Aménager et développer le territoire français - 16-17 h

Questions

Valoriser et ménager les milieux

La France en villes

Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

Mise en œuvre

Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris).

Mouvements de population, urbanisation, métropolisation.

Nouvelles formes de développement des espaces ruraux.

Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales.

Une étude de cas **au choix** :

- Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial ;
- un territoire de l'innovation ;
- un espace de production agricole.

Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.

Thème 3. L'Union européenne et la France dans le monde - 13-14 h

Questions

Les territoires de l'Union européenne

L'Union européenne et la France dans la mondialisation

Mise en œuvre

L'Union européenne : frontières et limites, disparités et inégalités socio-spatiales.

Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas).

L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation.

La présence française dans le monde.

Un territoire d'intégration de la France et de l'Union européenne au monde

au choix :

- Paris ville mondiale ;
- une façade maritime mondiale : la « Northern Range ».

En géographie comme en histoire le programme est conçu pour être traité dans un horaire de 36 à 39 heures.

Histoire-géographie - classe terminale - série S

Préambule

La classe de première S a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

Les programmes de terminale donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1) Identifier et localiser

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique

2) Changer les échelles et mettre en relation

- situer un événement dans le temps court ou le temps long
- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1) Exploiter et confronter des informations

- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

2) Organiser et synthétiser des informations

- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description

3) Utiliser les Tic

- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique

- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire

2) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

HISTOIRE

Regards historiques sur le monde actuel

Introduction

Le programme de terminale S se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il en reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme est de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique.

Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème permet d'éclairer le rapport entre l'histoire et la mémoire.

Les deux thèmes suivants ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel.

Pour traiter le programme

Les trois thèmes sont déclinés en cinq questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée.

Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 introductif. Le rapport des sociétés à leur passé - 4-5 h

Question

Les mémoires : lecture historique

Mise en œuvre

Une étude **au choix** parmi les deux suivantes :

- l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ;
- l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Thème 2. Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 - 14-15 h

Questions

Les chemins de la puissance

Mise en œuvre

Les États-Unis et le monde depuis 1945.

La Chine et le monde depuis 1949.

Un foyer de conflits

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Thème 3. Les échelles de gouvernement dans le monde - 11-12 h

Questions

L'échelle de l'État-nation

Mise en œuvre

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.

L'échelle continentale

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht.

L'échelle mondiale

Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975.

En histoire comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.

GÉOGRAPHIE

Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Introduction

Ce programme se situe dans le prolongement de celui des classes de seconde et de première S, tant du point de vue des connaissances que des capacités et des méthodes à acquérir par les élèves. La classe de terminale doit permettre une préparation à l'enseignement supérieur. Une attention soutenue sera ainsi accordée à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les élèves et à l'exercice du sens critique qui fait l'objet d'un point de programme spécifique dédié à une réflexion sur les enjeux de la représentation cartographique.

Le fil conducteur du programme

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de terminale approfondit cette thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial (géo-économiques, géopolitiques, géo-environnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

Pour traiter le programme

Le programme comporte six questions organisées en trois thèmes.

Le premier thème vise à présenter et à discuter quelques grandes notions et grilles permettant une lecture des territoires mondiaux. Ces grilles de lecture du thème 1 seront ensuite reprises tout au long du programme. Ce thème est donc obligatoirement étudié en début d'année.

Le thème 2 aborde les dynamiques de la mondialisation. Le thème 3 porte sur trois grandes aires continentales, appréhendées chacune selon une problématique spécifique. Pour chaque aire continentale, le programme prévoit deux entrées.

Le professeur détermine l'ordre dans lequel les thèmes 2 et 3 sont traités en fonction de son projet pédagogique. De même, au sein de ces thèmes 2 et 3, les différentes questions peuvent être abordées dans un ordre librement choisi.

Comme en classes de seconde et de première, le programme accorde une place substantielle aux études de cas ; celles-ci ont une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

On accordera une place essentielle à la construction de représentations cartographiques par les élèves (croquis et schémas) afin de rendre compte des multiples dimensions territoriales du programme.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Thème 1 introductif. Clés de lecture d'un monde complexe - 4-5 h

Question

Des cartes pour comprendre le monde

Mise en œuvre

L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales.

Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

Thème 2. Les dynamiques de la mondialisation - 8-9 h

Question

La mondialisation, fonctionnement et territoires

Mise en œuvre

Un produit mondialisé (étude de cas).

Acteurs, flux, débats.

Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation.

Les espaces maritimes : approche géostratégique.

Thème 3. Dynamiques géographiques de grandes aires continentales - 17-18 h

Questions

L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud

Mise en œuvre

Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales.

États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.

L'Afrique : les défis du développement

Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas).

Le continent africain face au développement et à la mondialisation.

L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance

L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance.

Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

En géographie comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.